

Mieux comprendre : UTILISER LE DOSSIER USAGER INFORMATISÉ (DUI) POUR LE PROJET PERSONNALISÉ



1

C'est quoi le DUI ?

- C'est un dossier sur ordinateur qui regroupe toutes les informations sur une personne accompagnée.
- Il permet de suivre son parcours et de mieux l'aider.



2

Pourquoi y renseigner le projet personnalisé ?

- Pour avoir toutes les informations au même endroit.
- Pour mieux suivre les besoins et les objectifs de la personne.
- Pour que toute l'équipe puisse voir les évolutions du projet.



3

Avant de commencer

- Se former : Apprendre à utiliser le DUI et comprendre à quoi il sert.
- Définir les rôles : Qui renseigne quoi dans le dossier ?
- Organiser le travail : Quand et comment remplir le projet personnalisé ?
- Protéger les données : Respecter la confidentialité des informations.



4

Comment remplir le projet ?

- Accéder au dossier
- Compléter : infos générales, besoins et attentes, objectifs, actions, répartition des rôles
- Vérifier avant de valider



5

Et après ?

- Le partager avec l'équipe pour qu'elle soit informée.
- Le présenter à la personne accompagnée et à ses proches si besoin.
- Mettre à jour régulièrement en fonction de l'évolution de la personne.



6

Besoin d'aide ?

- Un référent peut vous accompagner pour utiliser le DUI.
- Des formations sont disponibles pour apprendre à bien l'utiliser.
- Il est important de poser des questions si quelque chose n'est pas clair.



EN SUIVANT CES ÉTAPES, LE DUI PERMET UN MEILLEUR SUIVI DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET UNE MEILLEURE COORDINATION ENTRE LES PROFESSIONNELS.